

Mardi 17 avril 2018 OF.

Mouzé

Impôts locaux : les taux des taxes locales inchangés

Lors du conseil municipal, jeudi soir, les élus ont décidé que les taux des taxes locales n'augmenteront pas.

Le compte administratif 2017 a été présenté et a été voté à l'unanimité. En fonctionnement, le résultat est excédentaire de 911 768,12 € report compris. En investissement, c'est un résultat déficitaire de 362 386,01 €, justifié notamment par les dépenses conséquentes de l'agrandissement de l'école.

Après la proposition de Thierry Lucas, maire, de ne pas augmenter les taux d'imposition, le budget primitif 2018 a été présenté. Il a été voté par 14 voix pour et une abstention. Il s'équilibre en fonctionnement à 1 474 453,11 € et en investissement à 2 783 498,76 €

« Il n'y a donc pas d'augmentation des taux d'imposition cette

année qui restent au niveau du début de mandat », se satisfait Thierry Lucas. « L'augmentation de population fait que la ressource liée aux taxes d'habitation, foncière, et taxes de foncier non bâti atteint 334 532 € en 2018 pour 317 485 € en 2017 »

Le maire précise aussi que « les investissements principaux sont orientés cette année sur la rénovation de la mairie, dont le projet a pris un peu de retard, la rénovation de la voirie notamment la zone du Chêne Marot, l'enfouissement des réseaux au Breil. Est également envisagée l'installation d'un skate-park sur la moitié du terrain de basket. »

Les subventions ont été votées à l'unanimité. 7 493,57 € iront aux 15 associations. Le CCAS bénéficiera de 1 600 €.

ance
2018